

Bachelier en communication

HELHa Tournai - Écorcherie 16-20 rue de l'Écorcherie 7500 TOURNAI		
Tél : +32 (0) 69 89 05 06	Fax : +32 (0) 69 89 05 04	Mail : social.tournai@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE309 Communication: Relations publiques			
Code	SOCM3B09	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	20 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Laurence CHARON (laurence.charon@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE permet aux étudiants de comprendre les mécanismes afin de construire une stratégie de communication complexe d'une organisation, entreprise en lien avec des thématiques précises en analysant la situation dans sa globalité, de réaliser un plan de communication, et de comprendre et analyser une situation de communication de crise.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Établir une communication professionnelle**
 - 1.1 Maîtriser la langue française écrite et orale requise par les professions visées
 - 1.2 Adopter un comportement adéquat par rapport à la situation et à son interlocuteur
- Compétence 2 **Interagir avec son milieu professionnel**
 - 2.1 Comprendre les concepts, le vocabulaire et les codes professionnels
 - 2.2 Connaître et utiliser les techniques inhérentes aux professions visées
- Compétence 3 **Inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable**
 - 3.2 Mesurer les enjeux de ses pratiques professionnelles
 - 3.4 Analyser une situation en tenant compte de son contexte (social, politique, culturel, ...)
- Compétence 4 **Mobiliser des savoirs généraux et spécifiques aux domaines de l'information, de la communication, à l'univers des médias et de la culture**
 - 4.1 Développer sa culture générale et entretenir sa connaissance de l'actualité
 - 4.2 Comprendre le fonctionnement (sociologique, économique, historique, culturel et politique) des domaines de l'information, de la communication, des médias et de la culture
- Compétence 5 **Informier, sensibiliser et divertir dans les domaines de l'information, de communication, des médias et de la culture**
 - 5.1 Recourir à diverses sources d'information, les recouper et synthétiser les contenus
 - 5.2 Identifier les publics-cibles et leurs besoins spécifiques
 - 5.3 Sélectionner et vulgariser l'information utile et adaptée au public visé
 - 5.5 Utiliser le langage spécifique du média concerné pour assurer le traitement et la diffusion de l'information
 - 5.6 Utiliser les différentes techniques d'écriture liées à l'information et à la communication
- Compétence 6 **Gérer un projet de communication et d'information dans sa globalité**
 - 6.1 Concevoir et exploiter des stratégies de communication
 - 6.2 Mettre sa créativité au service de ses actions
 - 6.3 Rédiger un cahier des charges et prendre en compte le coût et le financement d'un projet de

- communication
- 6.4 Mettre en œuvre des techniques, des procédures et des supports de communication adaptés à un public donné
- 6.5 Construire des plans de communication adaptés tant au niveau interne qu'externe
- 6.7 Mobiliser des outils d'évaluation

Acquis d'apprentissage visés

Voir fiche d'Activité d'Apprentissage ci-jointe.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

SOCM3B09A Relations publiques/Publicité 3 20 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SOCM3B09A Relations publiques/Publicité 3 30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Principe général :

La note de l'activité d'apprentissage constitue la note de l'unité d'enseignement (UE).

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'UE est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

Exceptions après délibération du jury :

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans l'activité d'apprentissage de l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'UE.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération de l'activité d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Les formes d'évaluation et les dispositions particulières de l'activité d'apprentissage sont reprises dans la fiche descriptive jointe.

Les modalités d'évaluation et d'examens sont détaillées dans le Règlement spécifique des bacheliers en Communication et Gestion des Ressources Humaines de l'année académique 2019-2020 posté sur ConnectED.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).

Bachelier en communication

HELHa Tournai - Écorcherie 16-20 rue de l'Écorcherie 7500 TOURNAI
Tél : +32 (0) 69 89 05 06 Fax : +32 (0) 69 89 05 04

Mail : social.tournai@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Relations publiques/Publicité 3			
Code	23_SOCM3B09A	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	20 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Laurence CHARON (laurence.charon@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Les cours de "relations publiques et publicité" de bloc 1 et bloc 2, ainsi que le cours de "stratégie de communication" de bloc 2, ont permis aux étudiants d'acquérir les connaissances préalables. Le suivi de l'actualité, ainsi qu'une bonne culture générale, constituent un atout.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue du cours, l'étudiant(e) sera capable de

- comprendre les mécanismes qui lui permettront de construire une stratégie de communication complexe d'une organisation, entreprise en lien avec des thématiques précises en analysant la situation dans sa globalité.
- comprendre les enjeux liés aux thématiques abordées, identifier et définir les besoins d'entreprises et organisations.
- critiquer (peser les aspects positifs et négatifs) d'une stratégie de communication donnée.
- réaliser un plan de communication
- comprendre et analyser une situation de communication de crise.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- plan de communication d'une situation dite complexe
- communication de crise

Démarches d'apprentissage

Cours magistral et interactif

Approche par situation-problème

Etude de cas et exercices pratiques réalisés au cours avec correctif.

Dispositifs d'aide à la réussite

La présence au cours est essentielle, le syllabus ne reprenant en effet pas l'ensemble des cas pratiques et exercices analysés durant le cours. La présence au cours, sa régularité et la participation aux exercices constituent des atouts importants pour la réussite de l'examen. Le cours est interactif notamment par la mise en situation d'exemples et exercices pratiques. Il permet l'interactivité des questions réponses. Correction en classe des exercices de plan de communication. Les étudiants ont la possibilité de consulter leur copie d'examen afin de recevoir des conseils personnalisés. La demande doit être introduite par email par chaque étudiant (charonl@helha.be). L'enseignant se

réserve le droit de refuser cette consultation des copies si l'étudiant n'a pas été assidu au cours, et ce sans raison valable

Ouvrages de référence

- Communicator, Toute la communication d'entreprise
Marie-Hélène Wesphalen (Editions Dunod, 7ème édition, 2015)
- Communication corporate, interne, financière, marketing b-to-c et b-to-b
P. Malaval, JM Décaudin (Editions Pearson Education France, 2009)
- Le plan de communication
Thierry Libaert (Editions Dunod, Paris, 2003)
- Le plan de communication
Bernard Dagenais (Les presses universitaires de Laval, Québec 2007)
- Communication de crise et medias sociaux
Emmanuel Bloch (Dunod, Paris, 2012)
- La communication de crise
Thierry Libaert (Dunod, 2010)
- Marketing communications
Chris Fill (Pearson Education, Harlow, 2009)
- Marketing et communication des associations
K. Gallopel Morvan (Dunod, 2ème édition, 2013)
- Facebook marketing
Arnaud Auger (Pearson, 2012)
- La communication interne
Jean-Marc Décaudin et Jacques Igalens (Dunod, Paris, 2013)
- Évaluez vos actions de communications
Assaël Adary et Benoît Volatier (Dunod, Paris, 2012)
- Savoir développer sa créativité
Brigitte Bouillerc et Emmanuel Carré (Editions Retz, Paris 2004)
- Les Valeurs
Thierry Wellhoff (Editions Eyrolles, 2009)
- La nouvelle orthographe en pratique
Dominique Dupriez (De Boeck, Bruxelles, 2009)

Supports

- Syllabus disponible sur Connected
- Notes et documentation postées sur Connected
- Glossaire de relations publiques et marketing déposé sur Connected

4. Modalités d'évaluation

Principe

Q 1 et Q 3

Examen écrit comprenant des questions relatives à la communication de crise et un plan de communication à réaliser suite à une situation problématique.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).